

Professionnels de santé



La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, souhaite voir se développer rapidement de nouveaux modes d'exercice de la médecine libérale, notamment par la mise en place d'équipes pluriprofessionnelles pour les soins de proximité. Des médecins, pharmaciens, professionnels paramédicaux, pourraient, en effet, se regrouper en maisons de santé pluridisciplinaires, pôles de santé ou centres de santé...

Elle a demandé au président et au directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) de lancer les négociations sur la rémunération de ces équipes de soins de proximité. L'objectif : aboutir à un accord avant la fin du mois de juillet 2014. Ces négociations doivent tenir compte des nouveaux services offerts aux patients, grâce à cette prise en charge collective des soins.

Pour rappel : ces équipes de soins doivent permettre une meilleure coordination entre les professionnels de santé libéraux. Et ainsi améliorer la prise en charge en facilitant le parcours des patients.